CODE MORAL DU JUDO

POLITESSE

LE RESPECT D'AUTRUI

COURAGE

FAIRE CE QUI EST JUSTE

太DITIÉ

LE PLUS PUR DES SENTIMENTS HUMAINS

CONTRÔLE DE SOI

SAVOIR SE TAIRE LORSQUE MONTE LA COLÈRE

SINCÉRITÉ

S'EXPRIMER SANS DEGUISER SA PENSÉE

MODESTIE

PARLER DE SOI-MÊME SANS ORGEUIL

HUNNEUR

ÊTRE FIDÈLE À LA PAROLE DONNÉE

RESPECT

SANS RESPECT, AUCUNE CONFIANCE HE PEUT HAÎTRE

JUDO CŁUB ORRY ŁA VIŁŁE



- △ 4 PLACE DE L'ABBÉ CLIN, 60560 ORRY-LA-VILLE
- JUDORRY.COM
- 07 68 96 00 20





DOJO

Les cours ont lieu au Dojo d'Orry-la-Ville situé 3 Rue des Fraisiers



HORAIRES DES COURS SAISON 2024-2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
Baby Judo Débutant (2019-2020)		17h30 - 18h30			11h00 - 12h00
Baby Judo Non débutant (2019-2020)				18h00 - 19h00**	11h00 - 12h00
Pré-Poussins (2017-2018)			17h30 - 18h30		10h00 - 11h00
Poussins- Benjamins (2013-2016)			18h30 - 19h30		09h00 - 10h00
Minimes - Seniors (2012 et avant)	19h00 - 21h00		19h30 - 21h00		
Ju-jitsu Minimes - Seniors (2012 et avant)	19h00 - 21h00				

^{**} selon le nombre de non débutants, le cours pourra être ouvert aux débutants

COTISATIONS

Tarifs

Licence FFJDA: 41 €

2ème Judoka : 160 + 41 = 201 € Passeport Judo : 8 € (Nouveaux Adhérents)

1^{er} Judoka : 170 + 41 = 211 €

3ème Judoka : 150 + 41 = 191 €

Paiements

Pass Sport Citoyen Oise: 15 €

Pass'Sport CAF: 50€

Nous acceptons les coupons sports ANCV mais pas les chèques vacances : Pensez à vérifier les dates de validité.

Chèque (Etablis à l'ordre du « Judo Club Orry la Ville ») : Paiement unique encaissé fin Octobre, possibilité de paiement en 3 fois, encaissement fin Octobre, fin Novembre et fin Janvier.

Espèces: Paiement unique.

Virement SEPA:

Paiement unique, le libellé du motif <mark>principal devra obligatoirement</mark> faire apparaître le nom du judoka en suivant ce modèle : **NOM Prénom 2024-2025**

RIB Judo Club Orry la Ville

FR76 1870 6000 0025 6857 0012 220

BIC

AGRIFRPP887

DOCUMENTS

Documents à télécharger sur notre site et à compléter

- Fiche d'inscription
- Attestation QS Sport ou Certificat Médical:
 - Mineurs : Certificat obligatoire uniquement en cas de réponse négative au questionnaire médical ou souhait des
 - Majeurs: Obligatoire tous les 5 ans à partir de 30 ans (30, 35, 40 ans, ...)
- Autorisation parentale de sortie pour les mineurs
- Formulaire de licence FFJDA pour les nouveaux adhérents

Documents complémentaires à fournir

- 1 photo d'identité (Nouveaux Adhérents)
- Pour les moins de 18 ans le coupon « Pass Sports Citoyen » de 15 € à télécharger sur le site : oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen/jetelecharge-le-passsports-citoyen

Tout dossier incomplet sera refusé et par conséquent l'accès du pratiquant aux tatamis sera refusé.